

des
YVELINES

Arrondissement

MANTES-LA-JOLIE

Canton

De

MEULAN

Tél. : 01 34 74 22 15

Fax. : 01 34 92 78 05

Mairie de TESSANCOURT-sur-AUBETTE

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATIONS GENERALES

Tessancourt est une commune rurale située au Nord des Yvelines en limite du Val d'Oise. Elle fait partie du Vexin Français. Le PADD est l'aboutissement d'une réflexion globale initiée dès 2001 en concertation avec la population. Cette réflexion vise à définir et conduire de façon cohérente et réaliste les différentes actions municipales dans les domaines de la préservation de l'environnement et du paysage, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'économie et des services, cela pour les 10 à 15 prochaines années.

Elle se décline en 6 grands objectifs :

1. **Paysage et Environnement** : préserver le milieu naturel et la qualité de vie de Tessancourt.
2. **Démographie et Habitat** : Conserver la plus grande mixité sur Tessancourt, permettre le logement pour tous.
3. **Equipement et espaces publics** : Pérenniser l'école communale et les services périscolaires, permettre l'accès à tous aux équipements publics (mairie, bibliothèque), aménager et embellir les places et entrées de village.
4. **Déplacement et transport** : Renforcer la sécurité routière, revoir le stationnement et favoriser la circulation douce.
5. **Urbanisation** : Pérenniser l'image rurale du village et son identité Vexinoise.
6. **Economie et Services** : Créer un tourisme modéré et développer une économie locale, faciliter l'accès aux pôles extérieurs.

PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT :

Préserver le milieu naturel et la qualité de vie de Tessancourt sur Aubette

La commune située dans le PNR du Vexin Français présente des caractéristiques paysagères très marquées, un environnement riche et protégé mais fragilisé.

L'objectif est donc de :

- Protéger la Vallée et créer une coulée verte en mettant en œuvre toute action cohérente visant à maintenir la zone humide et son accès pour tous (inscription en zone sensible et protection dans le patrimoine communal.)
- Préserver les coteaux pour protéger les habitants des risques de ravinement des eaux.
- Protéger les paysages et les espèces (application loi paysage du Vexin)
- Définir les objectifs relevant de la gestion de l'eau, (préservation de la qualité des eaux captage, traitement).
- Protéger les espaces boisés.
- Préserver les secteurs agricoles.
- Protéger les haies et les bosquets.
- Valoriser la gestion des déchets, et l'assainissement.
- Intégrer dans tous les projets, la loi paysage et Environnement ainsi que la Charge Paysagère du PNR.

DEMOGRAPHIE ET HABITAT

Permettre le logement pour tous :
Familles, jeunes couples, célibataires et personnes âgées

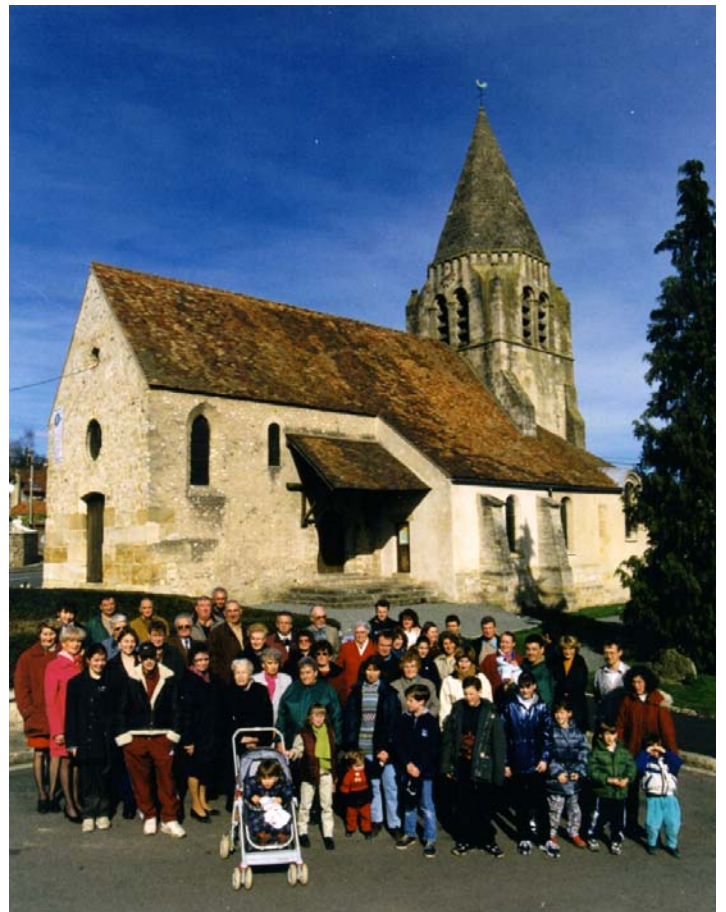
Tessancourt compte peu de résidences secondaires et peu de logements en location. Les logements vacants sont peu nombreux. Les petits logements sont rares.

L'objectif est donc de :

- Favoriser l'accueil des familles tout en maintenant une urbanisation modérée en cohérence avec la charte du PNR.
- Permettre le maintien à domicile ou dans une structure adaptée des personnes âgées.
- Privilégier une réhabilitation du bâti ancien et une urbanisation plus dense dans le centre du village, éviter le mitage et les constructions sauvages.
- Respecter la gestion du flux de la population par la délivrance de 25 permis de construire sur 10 ans soit une moyenne de 2.5 permis/an à raison de 4 personnes par nouveau foyer ce qui donnera en 2013 1050 habitants.

Pour information 1990 = 820 h – 1999 = 928h prochain recensement en 2006.

- Acquisition de zones foncières par la Commune.



EQUIPEMENT ET ESPACES PUBLICS

Pérenniser l'école communale et les services périscolaires, permettre l'accès à tous aux équipements publics (Mairie ,Bibliothèque ,Relais Assistantes Maternelles) aménager et embellir les entrées du village

Les équipements principaux existent sur la commune, mairie, école, église, cimetière, salle des fêtes, bibliothèque Relais Assistantes Maternelles, et terrain de sports.

Les services sont peu nombreux mais adaptés : cantine et garderie périscolaire, transport local (minibus personnes âgées).

L'espace public est mal dimensionné : places réduites et peu aménagées, peu de places de stationnement, des gabarits de rue non adaptés aux circulations douces.

L'objectif est donc de :

- S'adapter à l'évolution du village et des services (création d'un atelier communal, aménagement des greniers de la Mairie, projet de réflexion sur une éventuelle extension de l'école...).
- Aménager progressivement l'espace public : embellissement de la Place de l'église, site des lavoirs à protéger, et entrées du village à visualiser (plantations etc..).
- Développer la sécurité des piétons.
- Créer des zones de stationnement.
- Acquérir ou construire des bâtiments pour des usages communaux.
- Préserver les bâtiments publics.
- Sécuriser l'accès à la discothèque à partir du giratoire donnant sur la RD 28
- Protection et aménagement des plans d'eau existants (Parc de l'Aubette et Etangs des Prés.

DEPLACEMENT ET TRANSPORT :

Renforcer la sécurité routière et favoriser les circulations douces.

La commune de Tessancourt village rural est située à proximité de centres urbains, des grands axes routiers (A13 A 14 A15) et des réseaux ferroviaires. Plusieurs kilomètres de voies permettent de se déplacer localement.

L'objectif est donc de :

- Permettre l'accès au transport pour tous.
- Maintenir et améliorer la voirie communale.
- Maîtriser la circulation automobile
- Préserver et réaffecter au domaine communal voies, sentes, chemins ,voies cavalières.
- Rouvrir les chemins piétonniers.
- Mettre en place une signalétique touristique avec le Parc Naturel Régional du Vexin.

URBANISATION :

Pérenniser l'image rurale du village et son identité Vexinoise.

Le coeur du village est la partie la plus ancienne du bourg. Il est constitué d'un habitat ancien regroupé autour de l'église et de la Marèche. Les quartiers récents se sont implantés sur les versants de la Vallée.

L'objectif est donc de :

- Harmoniser un bâti dans l'esprit du Parc Naturel Régional du Vexin Français,
- Améliorer et appliquer les recommandations du PNR
- Veiller à l'application des prescriptions particulières des Monuments Historiques,
- Intégrer pour chaque nouveau permis de construire l'enfouissement des réseaux électriques et tous types de réseaux de communication.
- Raccorder les constructions nouvelles sur les réseaux collectifs (réseaux d'eaux pluviales et eaux usées)

ECONOMIE ET SERVICE :

Créer un tourisme modéré et développer une économie locale,
faciliter l'accès aux pôles extérieurs.

La commune de Tessancourt possède des services ou commerces peu nombreux mais adaptés aux besoins de la population. Supermarché situé à l'entrée Ouest du Village, zone artisanale de la Marèche.

L'objectif est donc de :

- Maintenir et développer les services existants sur la commune (salons de coiffure et de beauté, Restaurant Discothèque à l'entrée du village).
- Accompagner la mise en place d'un commerce de proximité,
- Encourager à la création d'une structure d'accueil pour personnes âgées,
- Repérer les fermes existantes, accompagner les projets de mutation pour des usages touristiques et/ou pédagogiques
- Faciliter l'accès aux services extérieurs